

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 3, 4 et 5 juillet 2017

2017 DAC 158 Subvention (40.000 euros) à trois associations au titre du soutien aux festivals musicaux.

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 20 juin 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association WE LOVE GREEN, à l'association LGBT Dance, Pride off et à l'association Maison des Cultures du Monde ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 15.000 euros est attribuée à l'association We Love Green, 173/175, rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris, pour la promotion et la programmation d'artistes en développement dans le cadre de son festival parisien en 2017. SIMPA 51961 - 2017-03441.

Article 2 : Une subvention de 10.000 euros est attribuée à l'association LGBT Dance, Pride off, 206, quai de Valmy 75010 Paris, pour l'organisation du Festival Jerk Off en 2017. SIMPA 1762 - 2017-03546.

Article 3 : Une subvention d'un montant de 15.000 euros est attribuée à l'association Maison des Cultures du Monde, 101, boulevard Raspail 75006 Paris, pour l'organisation de la 21e édition du Festival de l'Imaginaire en 2017. SIMPA 16351 - 2017-03414.

Article 4 : La dépense correspondante, d'un montant de 40.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2017, nature 6574, fonction 33, ligne VF 40004 : Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO